BOOK PHOTO

www.chambrenoire.fr

Patrick Dagonnot

06 62 01 11 33 - patrick@chambrenoire.fr

P O L I T I Q U E

06 62 01 11 33 - patrick@chambrenoire.fr

Marisol Touraine

Arnaud Montebourg

Nicolas Sarkozy, lors d'un discours au CESE

Jean-Marc Ayrault

Roselyne Bachelot

Signture du contrat de filière Silver économie en présence
d'Arnaud MONTEBOURG et de Michèle DELAUNAY

Claudy Lebreton, président de l'ADF

Jérôme Guedj, président du conseil générale de l'Essonne

Marisol Touraine, le jour de sa prise de poste au ministère de la Santé

Jean-Marc Ayrault, lors d'un discours au ministère de la Santé

Bernard Cazeneuve

Michèle Delaunay, alors secrétaire d'État aux Personnes Âgées

Ségolène Neuville, Laurence Roosignol, Marisol Touraine et Frédéric Valletoux, président de la FHF, lors du discours d'inauguration de Geront'expo 2014

P O R T R A I T S

06 62 01 11 33 - patrick@chambrenoire.fr

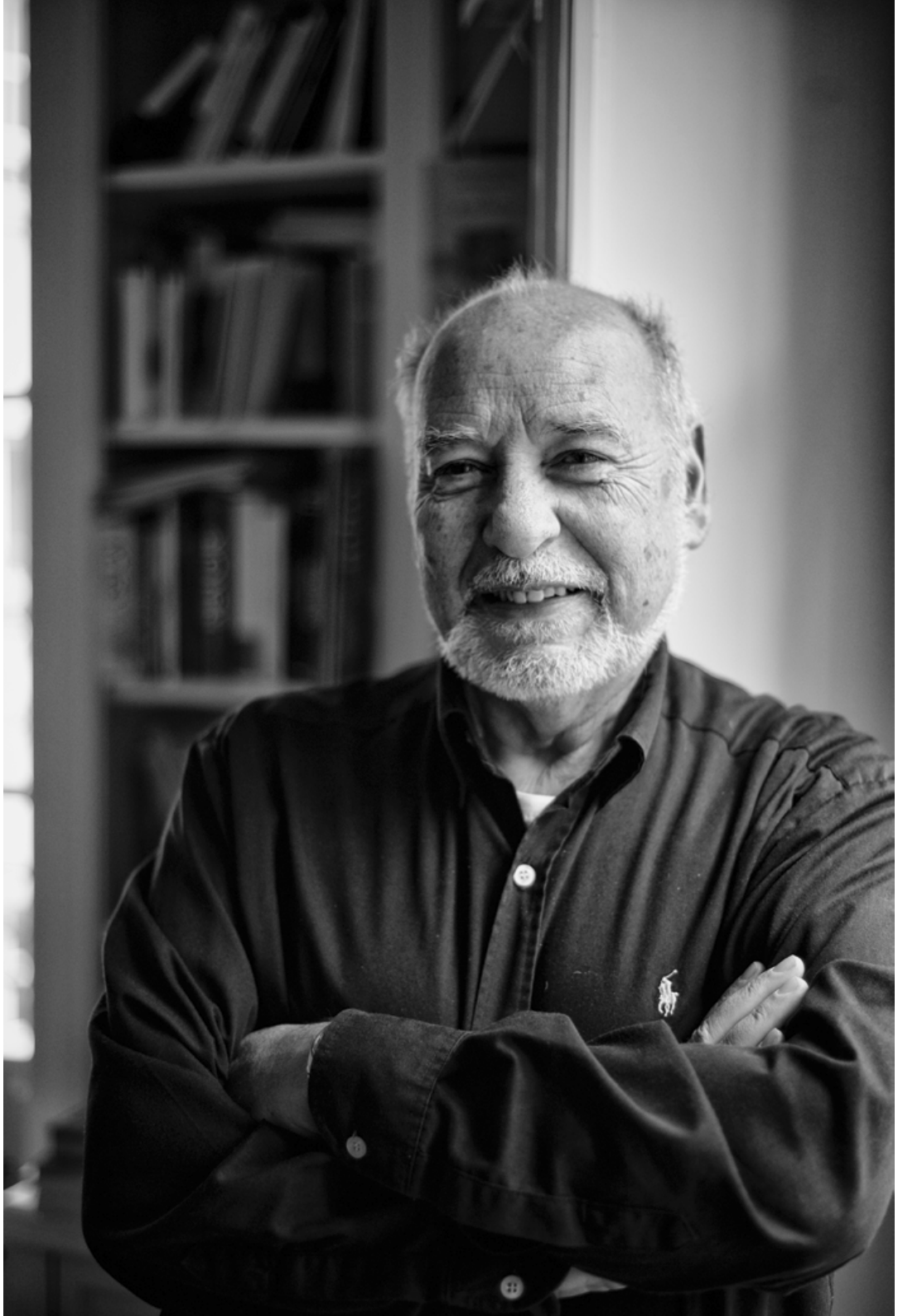

Tahar Ben Jelloun

Sabine Fourcade, directrice de la DGCS

Bérengère Poletti, député des Ardennes

François Hollande au moment de la campagne présidentielle de 2012

Najat Vallaud-Belkacem

Bernard de la VIllardière

Elliette Abecassis

Roselyne Bachelot

É V É N E M E N T S

Les 10es Assises Nationales du médecin coordonnateur

DOMICILE

COURTIER EXPERT
Votre tranquillité sociale enfin garantie
Conseil et protection juridique
www.plenita.fr

es ASSISES NATIONA
de l'
Aide
à
domicile
21-22 septembre 2011 - Paris
Mercredi 21 septembre
Jeudi 22 septembre
Accueil café des participants
Travail en ateliers
unccas
DMP
handéo
Service Social

R E P O R T A G E S

Manifestation «L'art est public» - Paris 2011

Extinction d'un incendie dans l'Aude

Animation dans une maison de retraite en Ile-de-France

Formation de directeur de structure d'aide à domicile - Paris

Extérieur d'un Ehpad en Ile-de-France

Salon de la photo - Paris 2014

Activités nautiques dans l'Orne

Après «Xinthia» - 2010 Charente maritime

Fête annuelle d'un club de judo

Course de traineaux dans la Maurienne

P A Y S A G E

Patrick Dagonnot

06 62 01 11 33 - patrick@chambrenoire.fr

U R B A I N

Patrick Dagonnot

06 62 01 11 33 - patrick@chambrenoire.fr

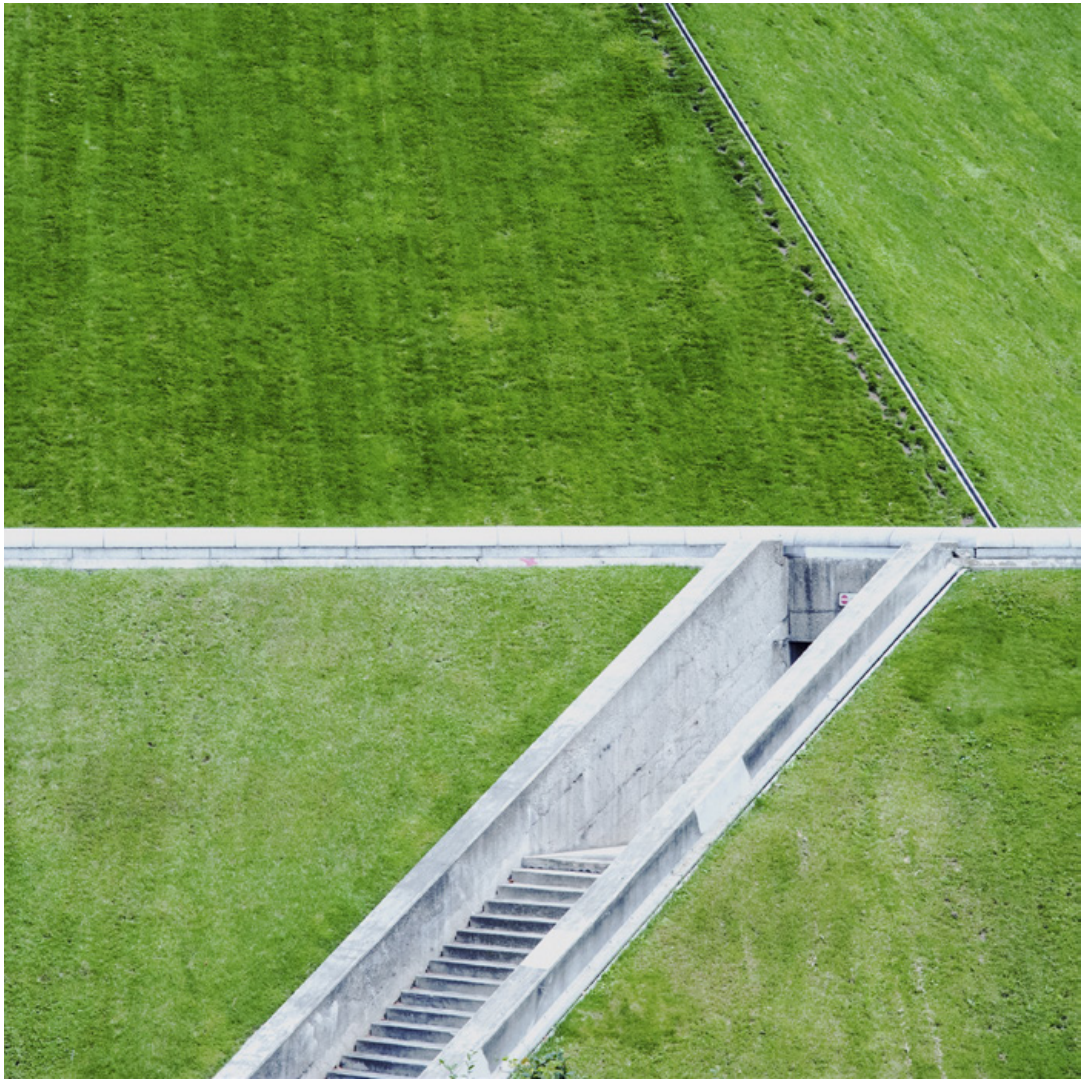

S P E C T A C L E

O B J E T S

06 62 01 11 33 - patrick@chambrenoire.fr

Matériel

Single Pilot Pro

La photographie à haute vitesse simplement

Photos © Patrick Dagonnot

Fort de sa réussite sur un premier produit très complet mais relativement complexe, la société High Speed Photography sortait cette année au Salon de la Photo, un nouveau boîtier de déclenchement à haute vitesse, plus accessible. Nous avons pu avoir ce boîtier en test.

Qu'il s'agisse de photo d'éclair, d'un ballon qui éclate, de légumes plongés dans l'eau, de liquides qui se déversent d'une manière étonnante, de bouteilles qui se cassent, d'une balle de fusil qui traverse un fruit, toutes ces images ont un point commun : ce sont des événements très courts dans le temps qui nécessitent une précision extrême du déclenchement. Or, pour une telle précision, il est indispensable d'utiliser un boîtier, muni de divers capteurs (son, lumière, vibration...), capable de réagir à la micro-seconde près.

Le single Pilot Pro peut se brancher sur un appareil ou sur un flash. Ses 2 sorties indépendantes lui permettent également de piloter 2 appareils ou 2 flashs, de quoi assurer pas mal de combinaisons différentes.

C'est le cas du Single Pilot Pro, développé par la société High Speed Photography, une société basée en Seine-et-Marne, qui s'était déjà faite remarquer avec un boîtier de synchronisation à haute vitesse, très pointu et très complet, le Multi Pilot Pro.

Un boîtier plus accessible

Pourquoi avoir développé un autre appareil ? Car si le Multi Pilot Pro est très complet, il a aussi les défauts de ses qualités. C'est une solution relativement onéreuse (990 euros la valise), qui plus est assez technique et dont l'abord n'est pas aisé. L'idée était donc de développer un boîtier gardant les principales caractéristiques qui ont fait la renommée du MPP, mais dans un concept plus accessible et économiquement plus abordable.
Le Single Pilot Pro est sobre dans son design. Un unique *pad* à 4 touches avec un bouton central *on/off* et un écran digital composent la surface supérieure. En face avant, on trouve 2 prises *out* et 1 prise *in*, chacune au format jack 3,5 mm et une prise USB, servant notamment pour les mises à jour. L'appareil fonctionne avec 2 piles 1,5V AA.

Dans la boîte, on trouve, le câble USB, la fixation permettant de venir mettre le boîtier sur la griffe porte flash de l'appareil photo, ainsi qu'un petit connecteur cubique muni d'une prise jack 3,5 mm permettant de connecter un flash et de fixer le tout sur un trépied (*cf illustration à gauche*). L'ensemble est très complet et parfaitement fonctionnel. Attention, par contre : le cable pour connecter le SPP à votre appareil n'est pas fourni, étant donné les connectiques très différentes entre chaque marque. Il vous en coûtera 19 euros de plus pour cet accessoire indispensable.

Une interface sobre et facile d'accès

Une fois le bouton *on* enclenché, on arrive sur le menu du boîtier. Chaque écran correspond à un capteur : lumière, son, éclair, capteur externe, et chaque capteur possède quasiment les mêmes réglages, ce qui rend l'utilisation du boîtier très intuitive.

Sur la capture d'écran, en page suivante, correspondant au capteur son, on peut voir en haut le réglage du temps de déclenchement des 2 sorties A et B. Le réglage est possible à la micro seconde près. En dessous, on trouve une case de boost de la sensibilité du capteur et à côté un réglage manuel du seuil de déclenchement.

Cette photo du rebond d'un ballon de baudruche rempli d'eau, a été réalisée avec la technique de l'open flash : dans le noir complet, l'appareil en pose durant 4 secondes et le Single Pilot Pro réglé sur le capteur son et connecté au flash. Le temps sur le SPP pour le déclenchement du flash a été réglé sur 15 millisecondes.

Matériel > par **Patrick Dagonnot**

Un retour en test et en images sur les nouveautés vues au dernier Salon de la Photo.

Photos © Patrick Dagonnot

Lytro Illum

Et la photographie plénoptique fut

En 2013, nous avions eu les drones. Cette année, l'attraction du salon était cet appareil au *look* futuriste et à la technologie novatrice.

Le pléno quoi ?

Un premier point sur la technologie. En gros, un appareil numérique classique enregistre 2 informations : la quantité de lumière et sa couleur. Or cet appareil en enregistre une troisième : la direction des rayons lumineux. Concrètement, ça se traduit par la possibilité entre autres de gérer la profondeur de champ… après la prise de vue. Cette nouvelle technologie a eu des premiers essais, disons étranges (pour rappel, le premier Lytro était une sorte de tube). La différence, cette fois-ci, c'est que nous avons entre les mains un véritable appareil.

Prise en main

En premier lieu, l'appareil est présenté dans une belle boîte aux dimensions conséquentes et remplie de tous les accessoires. On y trouve sangle, chargeur, cable USB, paresoleil, et même un filtre ND et un petit chiffon de nettoyage. Une première constatation aussi, l'appareil est assez massif. Ce n'est pas tant le boîtier que l'optique. Un 30-250 à f/2 forcément, ça en impose. La prise en main est bonne. Par contre, la mise en place du paresoleil n'est pas aisée. Je m'y suis repris à plusieurs fois. Un système classique à baïonette aurait, à mon sens, été plus efficace. Dans tous les cas, une fois mis, on ne risque pas de le perdre.

Pas de viseur, tout se passe sur l'écran (orientable verticalement). Je ne suis pas un adepte de la visée sur écran. Disons que j'aime bien avoir le choix et là, on ne l'a pas, c'est regrettable. En plein soleil, il sera peut-être compliqué d'arriver à voir quelque chose, d'autant que l'écran semble très brillant.

Quatre modes de prise de vue : PISM. Pourquoi ? Car il n'y a pas de priorité à l'ouverture, l'appareil étant en ouverture fixe à f/2 puisque l'intérêt est de gérer l'ouverture en postproduction. Du coup, le mode I est un mode de priorité à la sensibilité. L'appareil comporte également une touche ∞ permettant de régler d'un coup la mise au point sur l'hyperfocale.

L'appareil dispose d'un autofocus et d'une bague de mise au point manuelle. L'autofocus est contrôlable via l'écran tactile. C'est un peu déroutant au départ, mais après quelques essais, on finit par s'y faire. D'ailleurs certains se poseront la question de l'intérêt d'un autofocus sur un tel appareil. Plénoptique ou pas, suivant comment l'on zoome et suivant le point de netteté choisi, certains points ne pourront jamais être nets au moment de traiter l'image. D'où l'intérêt du choix du point de netteté dès le déclenchement. À ce sujet, la touche Lytro sur le devant de l'appareil est une véritable aide à la gestion des plans de netteté. Bien vu.

Côté réglage, l'appareil dispose de 2 molettes avant et arrière qui, selon le mode choisi, permettront de régler la vitesse, la sensibilité ou la correction d'exposition. En prise de vue, l'appareil, une fois son mode de fonctionnement bien assimilé, se montre relativement agréable à utiliser et plutôt réactif. À noter, le zoom, est par défaut inversé, il faut tourner à gauche pour zoomer. Dans les réglages des commandes, on peut choisir d'inverser le sens en sélectionnant « alterner ». Oui, mais voilà en éteignant et en rallumant l'appareil, le réglage n'est plus pris en compte. Le menu affiche bien le choix « alterner » mais le zoom est à nouveau inversé. Il faut refaire la manipulation pour remettre le zoom dans le bon sens. Agaçant.

Après la prise de vue

Là où ça se corse, c'est au moment de récupérer les images sur l'ordinateur. Le temps de traitement sur le logiciel dédié est extrêmement long. Sur un Mac intel core 3,6 Ghz, j'ai compté un minimum d'1 minute par image, ce qui nous donne environ 1h pour une soixantaine de photos ! Autant dire qu'il faut avoir une configuration musclée pour envisager de travailler avec.

Une fois les images chargées, le logiciel est assez agréable et intuitif. On peut y cataloguer les photos, y régler les principaux paramètres : balance des blancs, luminosité, contraste, courbes, saturation… toute la panoplie des réglages standards y est. En plus, on trouve un réglage de l'ouverture de f/1 à f/16 et la possibilité, en cliquant sur l'image, de définir le point de netteté. On trouve également 2 réglages de décentrement et de bascule intitulés « inclinaison » et « rotation ». Un onglet animation permet également la création de diaporamas où il est possible d'animer la profondeur de champ. C'est assez ludique et plutôt bien fait. Côté image, la qualité est bonne. Seule ombre, la netteté manque un poil de… netteté. On aurait apprécié plus de piqué sur les points nets.

En conclusion

En raison de la taille finale des images (1936x1290 pixels) ainsi que des possibilités d'animation sur la netteté, cet appareil sera davantage destiné à internet ou au multimédia. Un photographe de mariage pourrait par exemple l'utiliser pour proposer dans son offre un diaporama ludique et original qui, je pense, rencontrerait un certain succès auprès de ses clients. En corporate également, on peut envisager d'inclure des éléments de diaporamas dans une petite œuvre multimédia. Le champ des applications sur ce type d'appareil reste largement ouvert. Gardez toutefois en tête qu'il faut une grosse configuration d'ordinateur derrière pour gérer l'importation des images sur le logiciel Lytro.

Pour conclure, je dirai que toute nouvelle technologie connaît des débuts balbutiants faits de réussites et d'erreurs. Les débuts du numérique n'ont pas été simples et pourtant aujourd'hui… Certes, Lytro a encore des progrès à faire sur certains points, notamment sur le temps d'import dans le logiciel et sur le piqué des images. Mais il est un fait indéniable que la technologie plénoptique avance et qu'elle a cette fois-ci un véritable appareil pour la représenter. À nous désormais d'inventer la pratique qui va avec.

Dernière minute : Avant la mise sous presse du magazine, le logiciel a été mis à jour dans une version 4.1 qui inclus désormais également une pipette des blancs, des fonctions avancées sur le réglage du piqué de l'image et la fonction Focus Spread permettant de gérer encore plus finement les différents plans de netteté.

Lytro Illum
Prix : env. **1600 €**

- **Capteur :** CMOS 40 Megarays
- **Objectif :** zoom 8x eq 30-250 mm - f/2 constant
- **Modes :** P, S, M, priorité à la sensibilité
- **Sensibilité :** de 80 à 3 200 Iso
- **Vitesse :** jusqu'à 1/4000 s
- **Ecran :** tactile - 480x800 orientable
- **Dimensions :** 145mm (L) x 86 mm (H) x 166mm (P)
- **Poids :** 940g (+ batterie 90 g)
- **Cartes :** SD
- **Logiciel :** Lytro Desktop téléchargeable gratuitement (Mac OS 10.9 - Windows 7 ou 8 - 64 bits)

J'ai aimé

- La technologie plénoptique
- Le logiciel simple et intuitif
- Les diaporamas en jouant sur la profondeur de champ
- L'objectif 30-250 - f/2
- La gestion de la mise au point

J'ai moins aimé

- Le temps de traitement des images au moment du transfert sur Lytro Desktop
- Le bug sur le réglage du zoom
- L'absence de viseur
- La mise en place du paresoleil

1 prise de vue, 3 images différentes

Ci-après un exemple d'une seule prise de vue exportée avec 3 points de netteté différents. L'intérêt de cette technologie sera avant tout pour Internet ou le multimédia plus que pour le papier.

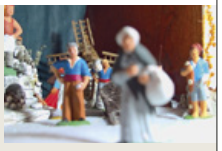

S P O R T

BIKES

A N I M A U X

06 62 01 11 33 - patrick@chambrenoire.fr

M O N T A G E S

06 62 01 11 33 - patrick@chambrenoire.fr

Humeur

Déclic & des claques

par **Pascal Quittemelle**

La chasse aux photographies gratuites est ouverte

© Patrick Dagonnot

Vous nous envoyez régulièrement des informations sur le non-respect du code de la propriété intellectuelle, sur les abus des concours pour se constituer une photothèque à moindre coût ou tout simplement pour le manque de respect du métier de photographe. Nous vous en remercions.
Nous ne pouvons pas rapporter tout ce que vous nous envoyez et faisons une compilation des mauvaises pratiques de sociétés, d'organismes et d'institutions… Ce mois-ci, petit focus sur les appels d'offres.

Le conseil général de la Vendée

Deux exemples symptomatiques dans ce numéro, venant d'institutions. Le premier vient du conseil général de la Vendée concernant un appel d'offres. *Réalisation d'une campagne de prises de vues sur les sites touristiques et culturels, propriétés du département de la Vendée (CCP numéro 14SP10 du 2 avril 2014).*

Là où ça dérape, c'est pour la cession des droits d'exploitation :

- Les droits d'exploitation sur les résultats sont cédés au département qui peut librement les utiliser à des fins commerciales et non commerciales.
- L'exploitation non commerciale comprend dans le cadre de la communication des sites patrimoniaux du département :
- droits de diffuser ou de faire diffuser, sans limitation de nombre, par voie de tracts, affichettes, affiches, campagne abribus, sacs publicitaires, etc. ;
- droits de publier ou de faire publier par voie de presse (quotidiens, hebdomadaires, magazines, revues, etc.) ;
- droits d'adapter et de retoucher pour correspondre aux supports de diffusion ;
- droits de représenter ou de faire représenter par tout procédé de diffusion ou de télédiffusion, y compris Internet.

L'exploitation commerciale concerne la vente de documents imprimés et enregistrés et d'objets dérivés représentant le résultat des prestations (livres, brochures, cartes postales, DVD, vêtements, mugs…), pendant toute la durée de la cession, et comprend également les achats sur Internet.

Ces droits sont cédés pour la durée du marché et pour vingt ans au-delà de son échéance, et pour le monde entier. La rémunération de la cession des droits est réputée incluse dans la rémunération perçue par le titulaire du marché.

En résumé, le conseil général estime que les droits doivent être compris dans la prestation, cédés pour la durée du marché et 20 ans après son échéance, pour toutes utilisations commerciales, sur tous supports, et pour le monde entier !

Outils

Votre entreprise tient sa comptabilité sur informatique ? Elle devra désormais en cas de contrôle fiscal transmettre les écritures comptables de façon dématérialisée via le fichier des écritures comptables (FEC). Quelques conseils…

Le contrôle fiscal dématérialisé

© Patrick Dagonnot

par Jean-Philippe Le Goff
Expert comptable
perspectives

Toute entreprise ayant une comptabilité informatisée et faisant l'objet d'un contrôle fiscal est désormais tenue de transmettre ses données à l'administration sous forme de fichiers informatiques, et ce quels que soient son activité et son mode d'imposition.

Seules les entreprises tenant une comptabilité « papier » (sur un registre acheté en librairie ou sous la forme d'un registre relié aux pages numérotées) ne sont pas concernées par ces nouvelles dispositions, mais elles sont de plus en rares !

Depuis le 1er Janvier 2014…

Jusqu'au 31 décembre 2013, les entreprises ayant une comptabilité informatisée avaient le choix, en cas de contrôle, de présenter leurs documents comptables en version papier ou en version numérique. Depuis le 1er janvier 2014, la présentation de la comptabilité sous forme dématérialisée à l'occasion d'un contrôle de l'administration fiscale est obligatoire.

Ces mesures s'appliquent ainsi aux avis de vérification de comptabilité adressés à partir du 1er janvier 2014. Elles concernent donc la comptabilité des exercices 2013, 2012 et 2011, voire les exercices antérieurs en cas de report de déficits.

Contenu et format du fichier

L'article A. 47 A-1 du Livre des procédures fiscales (LPF) précise que le contenu du fichier devra être composé de 18 à 22 champs, en fonction de la catégorie dans laquelle est imposé le contribuable et dont l'ordre, le format et la définition sont déterminés par l'arrêté du 29 juillet 2013.

Le fichier que le contribuable doit remettre à l'administration fiscale en cas de contrôle porte sur l'ensemble des écritures des journaux comptables au titre des exercices visés dans l'avis de vérification. Lorsque la vérification est

Photo origine

Montage final

Photo origine

Montage final

Photo origine

S 60 612
Montage final

P U B L I C A T I O N S

nt de Tarascon - Beaucaire (30)
oto : Patrick Dagonnot
hitecte : Charles Lavigne

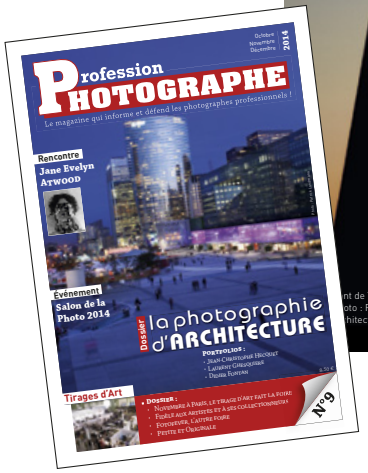

Dossier

Il existe un réel marché pour la photographie d'architecture, mais y pénétrer n'est pas simple. La spécialisation est ici, comme dans de nombreux autres segments, une des clés de la rentabilité.

la photographie d'ARCHITECTURE

Dossier réalisé par **Yanne Boloh**

Un marché d'expertise

Pour faire de la photographie d'architecture, être soi-même architecte ou issu du monde du bâtiment n'est pas obligatoire, comme le montre Éric Dufour, lauréat 2014 de la catégorie architecture des Photographies de l'année (*cf page 44*). Mais c'est quand même souvent le cas car connaître le langage, les matériaux et les contraintes de la construction constitue un véritable atout. Ainsi, la famille de Jean-Christophe Hecquet travaille dans la construction et lui-même a commencé dans l'architecture maritime, en plaisance. Meilleur ouvrier de France, il a une formation de photographe généraliste : « *Mais la réalité c'est que la photographie est de plus en plus un métier de spécialiste. Et qui dit spécialiste impose une réelle connaissance du sujet, des métiers voire des matières. Il ne faut pas hésiter à aller faire les salons du bâtiment, discuter avec les fournisseurs autant des matières que des tendances, suivre l'actualité* ». Sandro di Carlo Darsa a quant à lui obtenu son diplôme d'architecte même s'il n'a pas exercé le métier, s'étant plongé immédiatement dans l'univers de l'image. « *J'ai commencé à vendre des photos d'architecture dès l'école et même si je fais des reportages autoproduits à côté, je travaille à 95 % avec des cabinets d'architecture,* » explique-t-il.

« *Je me consacre exclusivement à la photographie d'architecture depuis 1995. Mais après l'école d'architecture où j'ai appris la photo, j'ai pratiqué comme architecte* », raconte quant à lui Gilles Aymard qui a rédigé un ouvrage pédagogique sur la question chez Eyrolles (2010). « *Au cours des quinze ans de pratique professionnelle qui suivirent (l'école d'architecture), j'ai conjugué mes connaissances photographiques à ma profession. Car la photographie est une aide formidable pour l'architecte, aussi bien comme outil de repérage et d'analyse des sites qu'il devra investir pour sa création, que comme diffusion de son travail* » écrit-il dans son avant-propos.

Des acheteurs très divers

Les architectes ne sont pas les seuls acheteurs de photographies de ce type. Promoteurs, fournisseurs de matériaux, institutionnels du patrimoine, bref tous les aménageurs d'espace ainsi que, mais souvent dans un second temps, la presse et l'édition... sont autant de clients pour les photographes d'architecture. Chaque segment impose naturellement ses contraintes. Les construc-

Événement
Otez de ma vue ce contrat que je ne saurais signer
page 5

Actus
Pas d'argent pour Pathos… et le reste
page 7

Actus
Un dispositif de soutien pour les gériatres et les médecins co
page 8

n°41 | MARS - AVRIL 2011

Le Journal du
MÉDECIN COORDONNATEUR
et des équipes soignantes

Les médecins co, de la formation à l'exercice de leur fonction

Dossier

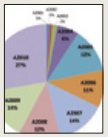

Que disent les médecins coordonnateurs de leurs choix professionnels ? C'est ce qu'a voulu savoir l'équipe du DIU de médecin coordonnateur de l'université Paris-V, qui a réalisé le suivi professionnel de leurs diplômés. Instructif.

page 10

Le médicament en hôpital de proximité

Ou la nécessaire collaboration des médecins, du pharmacien et de l'équipe soignante

Témoignage

L'Hôpital de Penne d'Agenais, dans le Lot-et-Garonne, a mis au point un circuit sécurisé du médicament qui a nécessité une vraie remise en question des pratiques, mais surtout une collaboration de tous : phamarcien, médecins libéraux, équipe soignante, direction.

L'équipe raconte son cheminement vers des process plus efficaces, et surtout partagés.

page 15

Événement

« Le contrat type libéraux/Ehpad : une avancée »

Interviewée par le *JMC*, Roselyne Bachelot, la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, fait le service après-vente du contrat type qui doit désormais lier les libéraux et les Ehpad. Un contrat type qui continue de susciter interrogations voire opposition des libéraux. La ministre donne, enfin, aussi, des nouvelles des textes sur les médecins coordonnateurs…

page 4

© Dagorret Patrick - Ehpa presse

Côté actu
Albert Lautman : « Il faut revoir le contenu des prestations d'aide à domicile »
page 6

Côté actu
Domidom se fiance avec Cirpha
page 9

Côté actu
RRR enfouit à la Fedesap
page 11

EHPA
Le Journal du Domicile
n°42 | SEPTEMBRE 2012

L'événement
Michèle Delaunay
La première bataille
Des chaises vidées dans les journaux, des chiffres inquiétants remontés au ministère… Michèle Delaunay, la ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie, vient alarmer, cet été, de la persistance du nombre de suicides chez les personnes âgées. Mais qu'elle vient de lancer une série de mesures sur le sujet, elle explique au *JDD* le rôle que peuvent jouer, dans le dépistage et la prévention, les professionnels du domicile.
page 4

Dossier
Responsable de secteur, le métier aux mille visages
Ils sont des maillons indispensables des services d'aide à domicile. Pourtant, ils sont loin de constituer un groupe professionnel homogène. Qui sont donc les responsables de secteurs ? Comment sont-ils formés ? Comment travaillent-ils ? Zoom sur une profession en manque de visibilité.
page 12

L'actualité
MMR - Juin/Juillet 2011 | 4
Dossier

Grand Débat : des hauts et des bas
Des forums, des débats, des groupes de travail, des experts fiers d'y siéger, des rapports à profusion… Disons le tout net : tous les attributs d'un vaste débat national étaient au rendez-vous. Et pourtant, à court terme si le débat a fait puchitt faute d'une véritable vision politique, on sent poindre pour le moyen terme des orientations structurantes intéressantes.

On ne peut mesurer la réussite de ce grand Débat national sur la dépendance qu'à l'aune des objectifs que se fixait le gouvernement. Mais justement, quels objectifs c'était-il fixé ?

Temporisons…

Le premier objectif consistait à… temporiser. Et de ce point de vue, la réussite est totale. On a désormais une certitude : aucune réforme fondamentale de la prise en charge de la dépendance ne sera mise en place avant la présidentielle. Le Président de la République a pris cette décision dès le mois de novembre dernier. Il aurait eu une micro-opportunité de boucler un dispositif législatif en 2011. Mais en novembre 2010, la décision a considéré à lancer un grand débat qui durerait jusqu'en juin 2011. Une décision qui emportait comme conséquence une absence de décision…

On peut tempérer quand même contre ce qui peut être considéré comme un suivi gênée. Tant-il en effet rappeler que Nicolas Sarkozy avait annoncé un projet de loi pour le mois de juillet 2010 et avait annoncé un projet de loi en 2nd semestre 2008 ? Il aura fallu attendre trois ans pour que le processus démarre finalement. Trop tard pour le finaliser avant la présidentielle.

Discutons…

Le second objectif consistait à occuper les acteurs. Sur ce plan, force est de constater que la réussite est totale. Les activités occupationnelles développées dans les groupes et sous-groupes de travail, de février à juin, ont permis aux différents représentants des organisations professionnelles de participer à maintes réunions. Certaines le faisaient avec l'air grave de ceux qui sont persuadés de jouer un rôle important. D'autres avec l'air blasé de ceux qui savent que tout ce harnais ne sert à rien.

Dans les régions, la multiplication des débats régionaux et inter-régionaux a eu du mal à faire illusion. Au fond, il c'est agi là de 26 colloques… à l'entrée gratuite et à la qualité inégale. Rendez-vous les petites gé des directeurs d'ARS, les discours ! mais ils ont largement suscités. A la tribune, comme dans la salle où la présence massive de professionnels a entraîné les habituelles protestations et revendications sur le manque de moyens. Mais de là à parler d'exercice de démocratie participative, il y a un pas…

Lançons des ballons d'essai

Mais, en réalité, l'essentiel c'est évidemment passé ailleurs que dans ces coulisses-ci. Pendant que les groupes de travail phosphoraient, l'Elysée s'amusait à lancer des ballons d'essai dans la presse et à éliminer, au fur et à mesure, les pistes les plus difficilement acceptables par l'opinion (recours eur succession, assurance privée obligatoire, suppression de l'APA aux GIR 4…) ou les plus contestées par les professionnels de la CNG). Roselyne Bachelot a d'ailleurs joué pleinement son rôle ici en déminant au fil des semaines les scénarios les plus gênants. On connaît la préférence de la Ministre pour un scénario de « solidarité nationale ». Elle n'aura eu de cesse, avec pour Thesen un « scénario » qui ne ressemble guère aux solutions libérales les plus décoiffantes.

Et maintenant ?

Maintenant est venue l'heure des décisions. Quand et comment ? Le « quand » sera connu d'ici peu. Nicolas Sarkozy s'exprimera sur ses

L'actualité
n°151 | MAI 2012 | 7
Dossier

Ça y est, la France s'est choisie un nouveau président. Charge à lui, maintenant, non seulement de tenir ses promesses – François Hollande en a fait quelques unes sur le grand âge – mais aussi de répondre aux demandes plus immédiates et plus techniques des fédérations d'établissements. Que veulent vos représentants ? Revue de détails.

Le changement, maintenant ?

François Hollande sera-t-il le président du 3e risque ? Et lui demandera-t-on vraiment de l'être ? Annoncée dès avant par Nicolas Sarkozy, puis sans cesse reportée, cette Artésienne est-elle encore la préoccupation des professionnels du grand âge ? Le terme même de « 3e risque » a pratiquement disparu des discours et des recensements de vœux. Il est vrai que les différentes propositions faites ces dernières années concordent, en mars dernier (*lire MMR n°140*), pas de trace de « 3e risque »; les candidats, François Hollande en tête, préféraient parler de « réforme » de la perte d'autonomie. Dans les doléances des fédérations professionnelles, que nous vous livrons ci-dessous, peu d'allusion au 3e risque, aussi… Mais, si l'expression semble avoir fait long feu, la volonté demeure évidemment, chez les professionnels, de bâtir une grande politique du grand âge.

Ainsi, au-delà de la seule situation des Ehpad, ils veulent une réflexion et des mesures plus larges pour répondre au défi de la dépendance. « *Une vraie politique gérontologique* », réclame ainsi l'Unicas, « *une politique globale de prévention pour la perte d'autonomie* », veut la Fnadepa, « *insérer dans les faits une politique de diversification des modes d'accueil* », renchérit l'Unisson, « *aller plus loin sur le parcours de soins coordonnés* », insiste la Fehap… Chacune à leur manière et dans leurs domaines, les fédérations ne cessent de rappeler la complexité de la prise en charge des personnes âgées. Et attendent avec intérêt la grande loi cadre promise par François Hollande.

Bien sûr aussi, et sans surprise, l'arrêt de la convergence tarifaire et la reprise des signatures de conventions tripartites 3e génération se situent en bonne place des priorités de la plupart des fédérations. La suppression du forfait hôtelier, mesure phare du 3e risque de Sarkozy (*lire MMR n°140*) est aussi un dossiers-reprises. La politique de tarification, tâtonnante en l'absence de décret tarifaire, demandée aussi à être précisée, amendée, remaniée, expliquée, assurent aussi les fédérations d'établissements. Bref, l'environnement réglementaire mille-feuilles des Ehpad mérite une sacrée simplification… évidemment dans la concertation, les représentants des professionnels étant extrêmement chatouilleux sur ce point.

Quelles sont les trois mesures prioritaires que le nouveau gouvernement devrait prendre pour les Ehpad ? C'est la question que nous avons posée aux fédérations d'établissements et associations de directeurs. Voici leurs réponses.

Ce que veulent les professionnels

Les priorités de la Fehap

par Adeline Leberche, directrice du secteur social et médico-social

Si la Fehap, comme les autres fédérations, exprime des priorités de court terme pour les Ehpad, comme la résorption du tarif global, la généralisation de l'expérimentation de la réintroduction des médicaments dans les dotations, ou la pleine consommation des crédits médico-sociaux votés par le Parlement chaque année, elle a choisi, dans l'exercice que nous lui avons demandé, d'élargir son réflexion à la dépendance en général, car « l'Ehpad est un maillon de la prise en charge plus globale des personnes âgées », rappelle Adeline Leberche.

1 Aller plus loin sur le parcours de soins coordonnés

Les personnes âgées doivent avoir accès à un ensemble de prestations entre l'hôpital, le domicile et le médico-social, en fonction de leurs besoins, mais aussi de leurs attentes. L'article 70 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2012 (*qui permet des expérimentations pour éviter les hospitalisations inutiles ou mieux préparer les sorties d'hôpital - lire MMR n° 139, suffit*) est un premier pas vers l'expérimentation de parcours coordonnés de soins sur un territoire, et en logique doit être approfondie et élargie, notamment aux personnes en situation de handicap. Le rapport du Haut Conseil pour

Page 12
L'actualité
Agirc-Arrco : ces petits riens qui font tout

Page 15
L'actualité
Le directeur soumis au secret médical ?

Page 28
Le coin du conseil
Réussir son étude d'opportunité

EHPA
Le Mensuel des Maisons de Retraite
n°151 | MAI 2012

Les nouveaux visages pour le grand âge
Marrisol Touraine et Michèle Delaunay vont désormais présider aux destinées des personnes âgées et des professionnels qui les accompagnent. Qui sont-elles ? Quels ont été leurs premiers pas de ministre ? Le *MMR* vous dit tout.
Page 4

Evaluation externe, tsunami à l'horizon !
Dossier
Dès 2014, une grande majorité d'établissements devront avoir procédé à leur évaluation externe. Problème : nombre de gestionnaires risquent d'attendre le dernier moment pour se mettre à l'ouvrage. ARS, conseils généraux et fédérations professionnelles invitent pourtant à anticiper cette procédure pour éviter l'afflux des rapports d'évaluation en 2014.
Car le risque de « tsunami de l'évaluation » est réel. Les conséquences pourraient être délétères pour les gestionnaires et les tutelles.
Page 16

Vous avez dit « fatigue compassionnelle » ?…
En direct des établissements
Le « burn-out, version en avez entendu parler. La fatigue compassionnelle, elle, elle, elle… Un phénomène psychique atteint la vision du monde et les croyances de ceux qui la subissent. Les soignants y sont particulièrement sensibles. Soyez vigilants pour vos salariés.
Page 25

Journaux professionnels du secteur médico-social

Différents articles ou unes réalisées avec mes prises de vue.

Mensuel n° 30 - Mai 2011

Le Journal du Domicile
des services à la personne

Tête d'affiche
La Mutualité française, acteur méconnu du médico-social

page 4

Côté Actu
Débat, vous avez dit débat ?

page 8

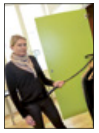

Côté terrain
Zoom sur...
Adapter l'habitat, l'initiative de Reunica

page 15

Dossier

Dépendance : Les premières pistes

Des quatre groupes de travail mis en place par le ministère, celui présidé par Bertrand Fragonard consacré au problème du financement de la dépendance, était le plus attendu et le plus suivi. Ce rapport devait être remis à la ministre le 19 juin. Le *JDD* vous en dévoile dès maintenant les principaux enseignements.

page 10

© Patrick Dagonnet - EHPA Presse

EHPA Presse Conseil Formation

Édité par SARL EHPA Presse
au capital de 305 €
55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris
Tél. 01 40 21 72 11 - Fax. 01 40 21 07 36
info@ehpa.fr - www.ehpa.fr

Directeur de la Publication Luc Broussy
Directrice Générale Elsa Maarek
Rédactrice en chef Valérie Lespez
Journaliste Grégoire Faney
Graphiste Patrick Dagonnot
Photographe Patrick Dagonnot
Directeur Relations Entreprises Laurent Wippern
Responsable Abonnements Karine Mohamedi
Impression V12 - 75005 Paris

ABONNEMENT 10 numéros : 95 €
Commission Paritaire 0413 T 89572
RCS B41 31 27 911 - Siret 41312791100043

ISSN 1969-2692

2es assises nationales de l'aide à domicile

Suivez le guide !

Retrouvez cette petite pastille au fil de ce numéro, pour vous éclairer sur les thèmes abordés aux Assises nationales de l'aide à domicile, les 21 et 22 septembre à Paris !

Côté actu

Aide à domicile: un petit pas en avant

Enfin ça bouge ! La direction générale de la cohésion sociale a reçu les fédérations pour leur annoncer des nouvelles réjouissantes. Certes, pas encore de fonds d'urgence, mais un engagement pour une réforme de la tarification en 2012.

page 6

Page 10
L'actualité
Le rapport timoré de la CNSA

Page 15
1es Assises des Ehpad
Tarification, pourquoi ça va mal

Page 20
1es Assises des Ehpad
Lost in evaluation

le mensuel des Maisons de retraite
des logements foyers, des longs séjours et des partenaires conventionnels
N° 140 - Avril 2011
www.ehpa.fr

Opinion

Les Ehpad, toujours mal aimés

Pour sa 5e édition, le baromètre TNS-Sofres - FHF - *Mensuel des Maisons de retraite* qui sonde l'opinion des Français sur le grand âge depuis 2003, confirme la piètre image des maisons de retraite aux yeux des Français… même si, cette année, le taux de mauvaise opinion stagne. Les sondés restent aussi très perplexes vis-à-vis de la prise en charge de la dépendance en France.

Page 4

© Photodisque - EHPA Presse

Circulaire, y'a rien à voir !

Grand-messe

Voulu comme un grand moment de consultation populaire, le grand débat national sur la dépendance se décline depuis le mois d'avril en 27 débats interdépartementaux. Le

t allé voir chez nos amis les Ch'tis de
n retournait vraiment.

Page 8

Débat, vous avez dit débat ?

La secrétaire d'Etat passe à table

1es Assises des Ehpad

Au milieu de sa tournée des popotes, la secrétaire d'Etat aux Solidarités, Marie-Anne Montchamp, a fait une escale au dîner-débat des 1es Assises nationales des dirigeants d'Ehpad, le 5 avril dernier, pour écouter les desideratas des principales fédérations d'établissements.

Page 12

Mensuel n° 27 - Février 2011

Le Journal du Domicile
des services à la personne

Côté Actu
Sabine Fourcade, la nouvelle directrice de la DGCS

page 9

Côté terrain
Zoom sur…
L'écoute des salariés, un autre pas vers la qualité.

page 14

Les fiches pratiques
La fiche juridique
Le travail de nuit

page 17

Dossier

Formation : l'encadrement de demain

Pour poursuivre la politique de professionnalisation des services d'aide à domicile, les dirigeants de structure, mais aussi l'encadrement intermédiaire, ont un rôle stratégique à jouer. Mais sont-ils suffisamment préparés ? Management, offre de service, « marketing social » : de nouvelles demandes – et offres – de formation émergent pour adapter les services à la nouvelle donne.

page 10

© JDD - Alpa prime

Tête d'affiche

La Fepem revisite le modèle mandataire

Souvent pointée du doigt sur les limites de l'accompagnement de la dépendance via l'emploi direct, la Fepem répond désormais par le mandat. Marie-Béatrice Levaux, sa présidente, a répondu aux questions du *JDD*.

page 4

Côté Actu

La nouvelle tarification des services selon l'Igas

C'est peu dire que ce rapport était attendu. Par les professionnels qui en attendaient une reconnaissance de leurs difficultés, et en espéraient des solutions. Par le gouvernement aussi, qui jurait qu'il ne pouvait rien faire sans lui.

page 7

R E T O U C H E S

Avant

Après retouches

Avant

Après retouches

Avant

Après retouches

E X P O S

Eau, fil du rêve

Photographies de Patrick Dagonnot

Du 8 au 28 septembre

Vernissage** le **Mercredi 8 septembre** à **18h30

expo 2010

Hall de l'Hôtel de ville

41, rue Jean Jaurès - 94240 L'Haÿ-les-roses

Bretoncelles - Espace Abbé Fret

Du 09 Avril au 30 Avril 2011

Exposition de photographies (noir et blanc)

de Patrick Dagonnot

Vernissage le samedi 9 avril à 17H.

22, Place du Général de Gaulle - Bretoncelles (61110)

Contact : 02 37 37 25 27

Toutes les informations sur www.bretoncelles.fr

Affiches

Affiches réalisées pour 2 expositions photos

Exposition

Série de 20 clichés de paysages aquatiques en pose longue exposée en tirages de 30x30 cm en septembre 2009 à l'Haÿ les roses

Eau, fil du rêve

«Miroir insondable de nos peurs, berceau de la vie sur Terre,l'eau, de tous temps, reste au centre de notre existence. Dans un cycle ininterrompu, elle ondule, coule, s'envole en nuage de vapeur, traverse les cieux, retombe et coule à nouveau. Dans les brumes de la lueur naissante du jour, la pose longue photographique écrit le silence du temps qui passe, fixe le mouvement sans le figer, transforme les paysages en décors étranges, et laisse le regard naviguer sur cette fragile et éphémère frontière, entre rêve et réalité... «

Le Perche, Bribes de mémoire

«Dans l'ombre de ma mémoire, images fugaces comme venues d'un lointain passé, emplies de joies, de rires, de pleurs et de silences inquiets, les paysages défilent, étranges, irréels, et pourtant proches de moi. Au cœur de cette région où j'ai écrit mon enfance, aujourd'hui en silence, je me rappelle...»

Exposition

Une série, comme une «madeleine de Proust» photographique, qui revisite les lieux de l'enfance et offre aux regards, un Perche magnifié par le souvenir, tout à la fois féérique, mystérieux et nostalgique. Cette série de 40 clichés a été exposée dans le Perche en Avril 2011 et en octobre 2011.

Patrick Dagonnot
06 62 01 11 33 - patrick@chambrenoire.fr

www.chambrenoire.fr